



Vente terrain copropriete

Par **pamha**, le **09/04/2014** à **14:05**

Bonjour,
je suis propriétaire dans un lotissement.
Pour accéder à la ma maison un passage est prévu entre mon voisin et une parcelle de terrain que j'ai acquis quelques années après l'achat de ma maison.
Les copropriétaires ont décidé de vendre ce morceau de terrain à mon voisin car ils estiment que pour rentrer chez moi je peux passer par le terrain acquis plus tard.

Pouvez vous me dire si les copropriétaires peuvent vendre ce morceau de terrain alors que j'y suis opposé.
ils m'ont dit qu'il suffisait que la majorité soit d'accord pour pouvoir vendre.

Merci
Cordialement

Par **moisse**, le **10/04/2014** à **08:15**

Bonjour,
Qui dit lotissement évoque en général ASL.
C'est dans les statuts de l'ASL que vous trouverez les pouvoirs dévolus à l'AG, le mode de fonctionnement et les votes requis selon la nature des décisions.
Il y a de grandes chances que l'unanimité soit requise effectivement.

Par **pamha**, le **10/04/2014** à **09:13**

merci